

# Les Catalans ont pris date

ESPAGNE Le référendum sur l'autodétermination se tiendra le 1<sup>er</sup> octobre

- La consultation a été annoncée de manière unilatérale par le gouvernement régional.
- A Madrid, les conservateurs de Mariano Rajoy promettent qu'ils ne permettront pas le vote.
- Plusieurs mois de fortes turbulences en vue.

## MADRID

DE NOTRE CORRESPONDANT

**V**oulez-vous que la Catalogne soit un Etat indépendant sous forme de République ? » C'est la question qui sera posée le dimanche 1<sup>er</sup> octobre aux électeurs catalans. Le président du gouvernement régional Carles Puigdemont l'a annoncé vendredi matin au cours d'un acte solennel qui a regroupé à Barcelone les principaux responsables indépendantistes de la région. Pour Puigdemont, cette consultation, dont il s'engage à respecter le résultat, répond au « droit légitime à l'autodétermination d'une nation millénaire comme la Catalogne ».

## Promesse

En convoquant ce référendum, le président du gouvernement catalan respecte une promesse qu'il avait formulée dès sa prise de fonction en janvier 2016, après la victoire des indépendantistes aux élections régionales. Il souhaitait alors s'entendre avec le gouvernement de

Madrid pour que celui-ci autorise l'organisation de la consultation, à la manière de l'accord entre l'Ecosse et Londres en 2014. Vendredi, cette solution a définitivement été enterrée. « *Ce n'est pas une question de cadre légal. Le vrai problème, c'est que le président du gouvernement ne veut pas [négocier l'organisation d'un référendum, NDLR.]* », a lancé ce vendredi Carles Puigdemont, qui assure « *avoir cherché un accord à plusieurs reprises* » avec l'exécutif de Mariano Rajoy, mais n'avoir « *jamais reçu de réponse positive.* »

Cela ne devrait pas changer. Quelques heures après l'annonce de Puigdemont, le porte-parole du gouvernement Iñigo Mendez de Vigo y a répondu en assurant qu'« *il n'y aura pas de référendum le premier octobre car celui-ci est illégal* ». L'exécutif conservateur, soutenu dans ce bras de fer par les socialistes et les libéraux de Ciudadanos, s'en remet à la Constitution espagnole, qui n'autorise pas les régions à convoquer des référendums sur des sujets qui ont un impact national. « *Pour pouvoir l'organiser, ils doivent modifier la Constitution* », a rappelé vendredi Mendez de Vigo, qui a invité Puigdemont à présenter un projet de réforme au parlement de Madrid.

## Cour constitutionnelle

Sûr de son fait et de sa force, le gouvernement conservateur n'hésitera pas à avoir recours au Tribunal constitutionnel - l'équivalent de la Cour constitutionnelle belge - pour freiner les initiatives indépendantistes catalanes, comme il l'a fait à de nom-

breuses reprises ces dernières années. Cela avait déjà été le cas en novembre 2014, lors d'une première tentative du gouvernement catalan d'organiser une consultation. Déclarée illégale, elle avait abouti en mars dernier à la condamnation à deux ans d'interdiction d'exercer une fonction publique pour l'ancien président régional, Artur Mas.

Son successeur Carles Puigdemont s'est d'ailleurs bien gardé de signer ce vendredi le décret de convocation de la consultation du premier octobre, pour éviter que Madrid enclenche automatiquement une procédure judiciaire. Cette officialisation ne pourrait avoir lieu que quelques semaines avant le référendum. En attendant, le gouvernement régional a déjà lancé un appel d'offres pour les urnes, les bulletins et les enveloppes qui s'utiliseront le jour du vote, et il prépare une loi régionale - au contenu secret - qui lui donnerait le pouvoir de convoquer le référendum.

D'ici au premier octobre, la bataille juridique risque de faire rage entre Madrid et Barcelone. Dans la capitale catalane, on espère compter sur une forte mobilisation des partisans de l'indépendance, à commencer par ce dimanche où une concentration en faveur du référendum a été organisée par des associations séparatistes. La société civile catalane reste divisée sur le sujet. Dans le dernier sondage publié le mois dernier par le Centre d'études catalan, un institut qui dépend du gouvernement régional, 44,3 % des personnes interrogées étaient pour l'indépendance, 48,5 % étaient contre. ■

GUILAUME BONTOUX